



Alliance
pancanadienne
pharmaceutique

Société de l'APP : Rapport inaugural

Optimiser les ressources dans l'intérêt
des régimes publics d'assurance
médicaments de tout le Canada

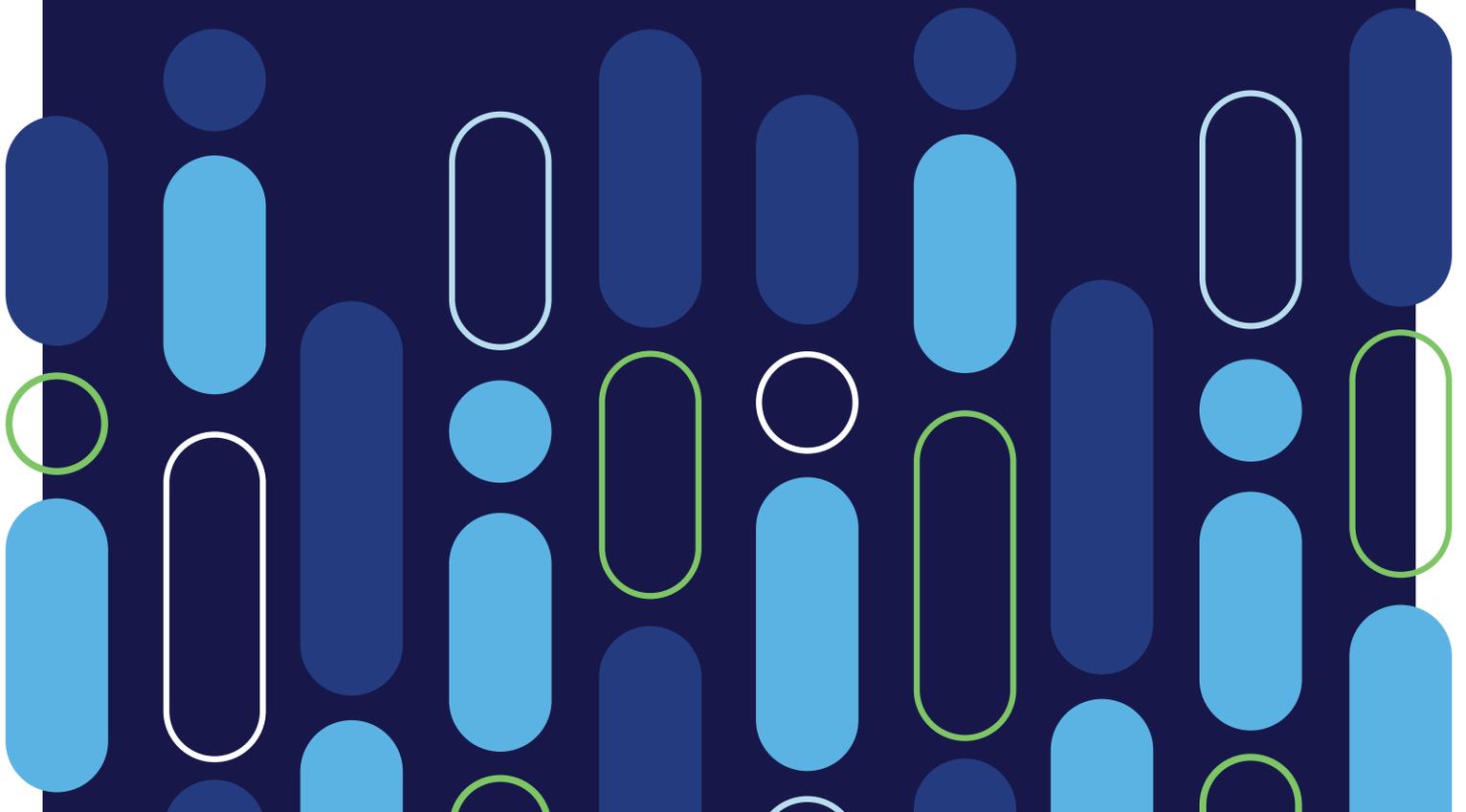


Table des matières

03

Découvrez l'APP

04

Mot du président du conseil d'administration

05

Mot du chef de la direction par intérim

06

Faits saillants de l'année

08

Perspectives d'avenir

10

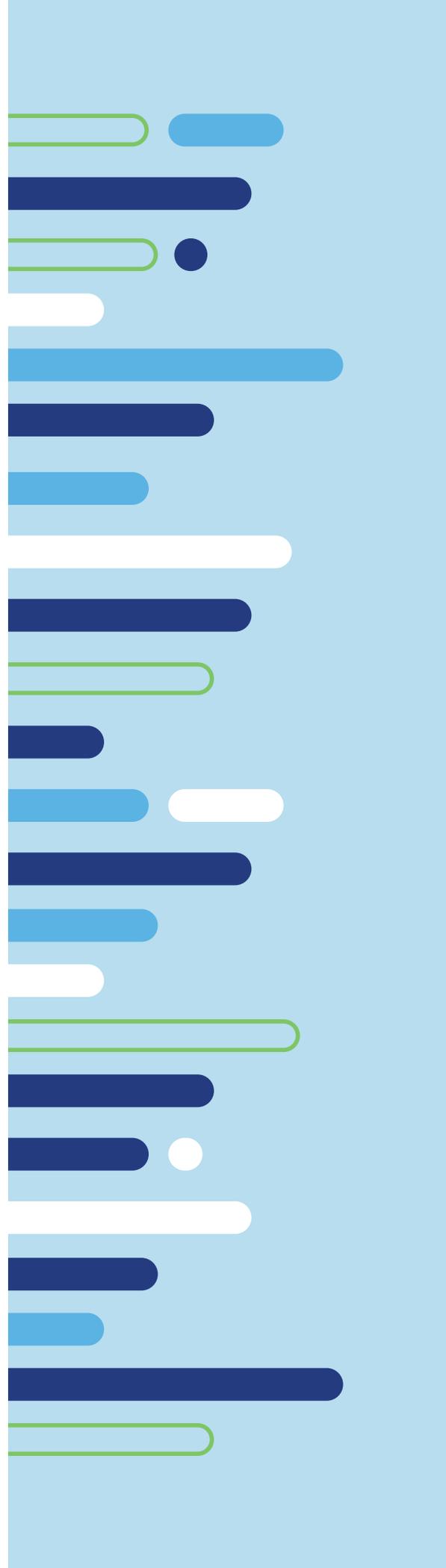
Finances

11

Remerciements

12

Notre équipe



Découvrez l'APP

Les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral ont formé l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) en vue d'optimiser les ressources dans l'intérêt des régimes publics d'assurance médicaments de partout au Canada. Grâce au pouvoir de négociation combiné des compétences participantes, l'APP arrive à élargir et à gérer l'accès à des traitements médicamenteux efficaces du point de vue clinique et abordables.

Vision

Démontrer un leadership collectif grâce à des investissements axés sur la valeur dans des traitements efficaces qui permettent d'améliorer la santé des Canadiens et d'assurer la pérennité d'un système de santé financé par le secteur public au Canada.

Mandat

Mener des négociations collectives éclairées par des experts et atteindre les objectifs de l'APP :

- élargir l'accès à des traitements cliniquement pertinents et rentables
- proposer des médicaments à prix stables et à moindres coûts
- réduire le double emploi et faire une utilisation optimale des ressources
- améliorer la cohérence des décisions en matière de financement

Reconnaissance du territoire

L'APP reconnaît les droits ancestraux et les droits issus de traités – ainsi que l'histoire, les forces et la diversité – des Premières Nations, des Inuits et des Métis. L'APP reconnaît aussi les territoires ancestraux et non cédés des peuples autochtones du Canada. Notre équipe se situe sur plusieurs territoires traditionnels du pays, et nous sommes reconnaissant.e.s de nous trouver sur ces terres, d'y vivre et d'y travailler.

Nous reconnaissons également les nombreux obstacles et préjudices, tant antérieurs qu'actuels, subis par les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis pour avoir accès, ou tenter d'avoir accès, au régime de soins de santé du Canada. L'APP œuvre pour l'amélioration des résultats en matière de santé de toute la population canadienne.



Mot du président du conseil d'administration



Au nom du conseil d'administration, j'ai l'honneur de présenter le rapport inaugural de l'APP. Ce moment charnière marque l'aboutissement de la revitalisation amorcée en 2022. Il s'agit à n'en pas douter d'une année à marquer d'une pierre blanche pour l'organisation.

L'APP a un imposant bilan de réalisations, et sa nouvelle structure jette les bases qui lui permettront d'aller de l'avant en tant qu'organisation autonome à la fois proactive et réactive, mieux à même de s'adapter à un environnement en mutation.

Le paysage pharmaceutique est certes en ébullition. Les connaissances et le traitement de bien des maladies ont avancé à pas de géant, ce qui a mené à l'émergence de nouveaux genres de traitement – qu'il s'agisse de médicaments biologiques ou biosimilaires, de la thérapie génique, de la thérapie CAR T-cell ou de médicaments pour traiter de petits groupes de la population atteints d'une maladie rare. Notre milieu connaît une effervescence plus grande que jamais.

Ces nouveaux médicaments, prometteurs et complexes, sont bien souvent plus coûteux que les autres médicaments. En fait, l'augmentation des dépenses au pays pour les médicaments – payés à partir des régimes publics d'assurance, des régimes privés et d'économies personnelles – est principalement attribuable aux nouveaux médicaments. Quand l'APP négocie avec des fabricants au nom des compétences membres, elle doit absolument faire baisser le prix de ces médicaments. Nous devons veiller à la viabilité de notre régime public de santé et faciliter l'accès aux médicaments dont la population a besoin pour sa santé.

Il est certain que les nouvelles molécules sont porteuses d'espoir pour les personnes confrontées à divers troubles de santé. Cependant, elles posent un défi

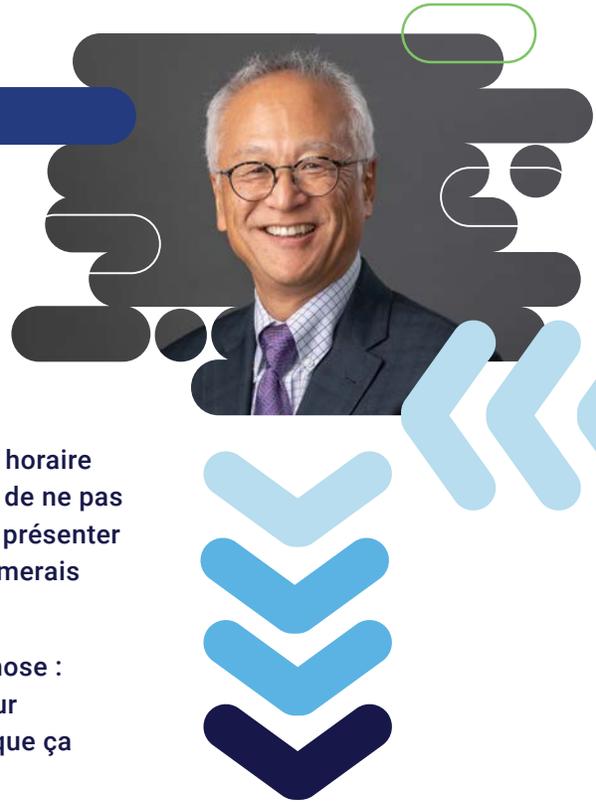
parce que, contrairement à de nombreux médicaments traditionnellement couverts par les régimes publics d'assurance médicaments, il y a peu de données sur leur efficacité clinique et leur rapport coût-efficacité. Tout en étant sensible aux préoccupations et aux souhaits de la population, l'APP doit garantir l'accès à des médicaments qui apportent une valeur ajoutée au régime canadien de santé, qui est confronté à des défis d'envergure.

En devenant une organisation autonome, l'APP arrivera à réagir et à s'adapter plus rapidement aux difficultés et aux occasions qui se présentent dans tous les coins du pays. Quelle que soit sa structure de gouvernance, l'APP est et restera déterminée à servir l'intérêt supérieur de nos régimes publics d'assurance médicaments et de leur gouvernement respectif.

Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail de Bob Nakagawa, chef de la direction par intérim, qui a mené de main de maître la constitution de l'organisation en société. Sa vaste expérience à la tête d'organismes de santé a permis une transition sans heurts et réussie. Je souhaite aussi remercier personnellement le conseil d'administration et l'équipe de l'APP pour leur dévouement et leur engagement envers l'organisation et son mandat. Comme le dit le proverbe, « Seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin ». Je me réjouis à la perspective d'aller loin, ensemble.

Mitch Moneo

Mot du chef de la direction par intérim



Bob Nakagawa: Bonjour Mitch. Comment vas-tu?

Mitch Moneo: Bien. Et toi? Comment se passe la retraite?

Bob: J'en profite bien! C'est génial d'avoir plus de souplesse dans mon horaire qu'à l'époque où je travaillais à temps plein. Par contre, ça me manque de ne pas me mêler de politiques pharmaceutiques. C'est pour ça que je songe à présenter ma candidature à un poste au sein d'un conseil d'administration, et j'aimerais savoir ce que tu en penses.

Mitch: Ce serait en effet intéressant, mais j'ai pensé à toi pour autre chose : On cherche quelqu'un ayant l'expérience d'un sous-ministre adjoint pour assurer la transition de l'APP vers une organisation autonome. Est-ce que ça t'intéresserait de répondre à l'appel d'offres?

C'est ainsi qu'a commencé l'heureuse parenthèse de ma retraite.

Quand j'étais SMA en Colombie-Britannique, j'ai eu l'occasion de participer à des discussions et négociations qui ont immédiatement précédé l'APP. Dès le lancement de l'organisation, j'ai vu l'immense intérêt de l'APP pour les contribuables.

L'APP a été fondée en 2015. À l'époque, l'Ontario a généreusement accepté d'en accueillir le bureau. Alors que l'APP avait un conseil exécutif véritablement pancanadien, son personnel était situé en Ontario. Un examen indépendant mené en 2019 a recommandé que l'APP se constitue en entité autonome, de sorte à pouvoir rapidement s'adapter au paysage pharmaceutique pancanadien en constante mutation. Le conseil exécutif a travaillé fort pour déterminer comment y arriver et pour élaborer un plan qui assurerait la réussite de cet effort, avec le soutien des sous-ministres des compétences membres. Mais il fallait quelqu'un pour encadrer cette transition à l'interne. C'est à ce moment que le sous-ministre adjoint Moneo et moi avons eu cette conversation déterminante. Ça me convenait. J'étais heureux et honoré de piloter ce changement.

Nous nous sommes retroussé les manches et, dans les mois qui ont suivi, nous avons constitué une

société en vertu des lois fédérales, formé un conseil d'administration, établi un budget, et mis en place une structure organisationnelle et un plan de ressources humaines. Nous avons aussi défini la structure du personnel, embauché une équipe de direction et lancé la recherche de la toute première direction générale de l'APP. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Douglas Clark dans l'équipe en septembre 2023.

Nous avons beaucoup accompli dans la dernière année. J'ai eu grand plaisir à travailler avec un conseil d'administration de rêve composé de membres d'un bout à l'autre du Canada. J'ai trouvé tout aussi passionnant de contribuer à jeter les bases de la prochaine page de l'histoire de l'APP. J'ai hâte de voir l'organisation démontrer son véritable potentiel pour garantir à la population canadienne la pleine valeur des dépenses publiques en médicaments.

Je vois la voie tracée devant nous. Je suis fier de ce que cette parenthèse m'a apporté.

**Bob Nakagawa, B.Sc. (pharm.),
IBEPC, ACPR, FCSHP**

Faits saillants de l'année

La dernière année en a été une de transformation pour l'APP. C'est l'année où nous sommes devenus un organisme autonome à but non lucratif. Cet important changement nous permettra de bien nous adapter aux demandes croissantes et au contexte en évolution, tout en gardant le cap sur notre mandat et sur l'amélioration de la santé de la population canadienne.

Notre nouvelle organisation mise sur l'important travail accompli par l'équipe dévouée de l'APP et nos compétences membres. Nous souhaitons aujourd'hui souligner leurs efforts, leur soutien et leur sagesse.

1

Adopter une nouvelle structure organisationnelle



Amorcée en 2019, la démarche qui a mené au changement de notre structure organisationnelle s'est déroulée de manière délibérée et éclairée. Notre conseil exécutif de l'époque avait vu l'intérêt pour l'APP de devenir une organisation autonome.

Un examen de l'organisation a eu lieu cette année-là pour déterminer les rôles actuels et futurs de l'APP. Cet exercice a fait ressortir l'importance de cette rare collaboration entre les administrations gouvernementales provinciales, territoriales et fédérales – une collaboration qui permet de mettre en commun ressources et expertise afin d'atteindre les objectifs de l'APP. L'examen a aussi recommandé que l'APP devienne un organisme autonome pour pouvoir s'adapter à l'évolution rapide du paysage pharmaceutique. Cette transition figure au plan stratégique de 2022-2024.

Grâce aux efforts collectifs du conseil exécutif de l'APP, du gouvernement de l'Ontario (qui accueillait le bureau de l'APP depuis 2015), à l'équipe du bureau de l'APP et à notre chef de la direction par intérim, Bob Nakagawa, notre organisation autonome a été établie à la fin de 2022 et la transition s'est achevée en 2023. Notre nouvelle structure autonome ainsi que notre capacité accrue à l'interne nous permettront de mener et de soutenir davantage de négociations au nom de nos compétences membres dans les années à venir.

2

Monter une équipe de direction et définir des services de direction



Pour que l'APP devienne autonome, il fallait notamment recruter les bons chefs de file pour s'occuper des différentes directions et soutenir les personnes de talent qui nous permettent de remplir notre mandat. Notre équipe de direction est maintenant en place et s'affaire à positionner l'organisation pour tirer parti des occasions qui se présentent et pour relever les défis posés par notre écosystème en évolution.

Communications, mobilisation et gestion des enjeux

La direction des Communications, de la mobilisation et de la gestion des enjeux veille à ce que nos parties prenantes reçoivent sans tarder l'information dont elles ont besoin et s'assure que nos efforts sont guidés par leur voix. Elle s'occupe aussi de réagir en temps opportun à des dossiers qui ont une incidence sur l'organisation ou le milieu.

La direction de cette équipe est assurée par Geneviève C. Gagnon, une stratège chevronnée dans les affaires publiques et le transfert des connaissances qui a occupé des postes de direction dans divers organismes du milieu de la santé.

Services intégrés

La direction des Services intégrés fournit à l'APP le soutien essentiel à son fonctionnement, ce qui comprend les ressources humaines, les finances, les technologies de l'information et l'assurance de la conformité. Cette équipe a joué un rôle déterminant cette année pour que l'APP puisse devenir une organisation autonome à but non lucratif.

La direction de cette équipe est assurée par Gavielle Tran, une comptable professionnelle agréée (CPA, CMA) qui a occupé des postes de direction au sein d'organismes gouvernementaux et d'associations, ainsi que du monde des affaires et du secteur à but non lucratif.

Négociations et résultats

La direction des Négociations et résultats appuie, élabore et met en œuvre les stratégies et mandats de négociation de l'APP, en collaboration avec nos partenaires provinciaux, territoriaux et fédéraux. Cette direction se trouve au cœur de la mission de notre organisation, puisqu'elle cherche à obtenir les meilleurs prix possibles pour des traitements efficaces fondés sur des données probantes qui améliorent la santé.

La direction de cette équipe est assurée par Dominic Tan, qui était auparavant le cadre supérieur du bureau de l'APP. Il possède une vaste expérience de la gestion stratégique et de la négociation du prix de médicaments et a déjà occupé divers postes dans une administration gouvernementale provinciale. Il a aussi le titre de chef de la direction adjoint de l'APP.

Stratégie et aide à la décision

La direction de la Stratégie et de l'aide à la décision fournit l'expertise économique pour élaborer et évaluer des orientations stratégiques, des politiques et des programmes en vue d'optimiser les ressources dans l'intérêt des régimes d'assurance médicaments. Elle effectue des évaluations et des analyses sur lesquelles se fonde l'APP pour prendre des décisions éclairées.

La direction de cette équipe est assurée par Nisha Kassam, une pharmacienne en exercice qui a déjà occupé des postes de direction dans l'administration gouvernementale ainsi que les secteurs de l'évaluation et de la réglementation des technologies de la santé.

3

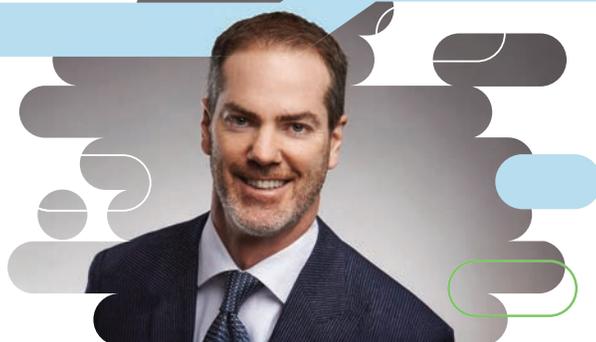
Accroître les capacités pour bien soutenir nos membres



Avec la nouvelle structure organisationnelle, le conseil d'administration a noté qu'il fallait accroître nos capacités. L'APP a ainsi embauché du personnel supplémentaire pour arriver à atteindre les objectifs définis dans notre plan stratégique. À mesure que nous continuerons d'ajouter des éléments aux équipes de toutes nos directions, nous serons progressivement en mesure de mener davantage de négociations et d'élargir notre engagement auprès des parties prenantes dans des domaines d'intérêt commun et de collaboration possible.

Perspectives d'avenir

Accueillons notre nouveau chef de la direction



À la fin de l'été, le conseil d'administration a eu le plaisir d'annoncer que Douglas Clark allait devenir le premier chef de la direction de la nouvelle APP constituée en société, et ce à compter de septembre 2023.

M. Clark est un directeur d'expérience qui connaît bien et comprend bien le contexte pharmaceutique du Canada, y compris les politiques et règlements du domaine. Il compte un réseau établi au sein de notre écosystème et des compétences membres de l'APP, ainsi qu'une vaste expérience à la barre d'une organisation administrée par un conseil d'administration.

« Je suis ravi de me joindre à l'APP durant cette période passionnante et unique de l'histoire. En matière d'établissement de prix et de remboursement des produits pharmaceutiques, les Canadiens et Canadiennes ont toutes les raisons d'être fiers de la fondation de l'organisation il y a une décennie et de son évolution continue vers une entité autonome, déclare M. Clark. Je crois fermement au mandat de l'APP et au potentiel de l'organisation pour améliorer la santé de la population et la viabilité de nos régimes d'assurance publics. Je ne pourrais pas être plus heureux de me joindre à cette équipe formidable alors que nous entamons un nouveau chapitre de notre histoire déjà impressionnante. J'ai hâte d'échanger avec nos différentes parties prenantes. »

Douglas Clark a occupé des postes de cadre dans l'administration fédérale à partir de 2006, y compris presque une décennie comme directeur exécutif du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB). Doué pour nouer des relations, il a forgé de solides alliances avec les partenaires du CEPMB, tant dans les communautés de payeurs publics que privés. M. Douglas est aussi un chef de file et un motivateur respecté. Il est reconnu pour son sens de la diplomatie ainsi que pour les relations qu'il entretient avec les parties prenantes et pour ses compétences de négociateur.

Au fil de sa carrière, il a travaillé en étroite collaboration avec de nombreux groupes de parties prenantes de l'APP, y compris les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral et d'autres organismes de remboursement du prix des médicaments au Canada.

« Douglas a une grande expérience de la direction d'une organisation autonome gouvernée par un conseil d'administration dans l'écosystème pharmaceutique, avec un pouvoir de surveillance complet sur les finances et le fonctionnement. Cette vaste expertise l'aidera à guider l'APP durant la période de changement et à faire passer l'organisation au niveau supérieur. Les membres du conseil d'administration ont hâte de travailler avec lui », signale le président, Mitch Moneo.

Auparavant, Douglas Clark a été sous-commissionnaire adjoint à la Direction générale des affaires civiles du Bureau de la concurrence, et notamment directeur de la Direction des politiques des brevets et des marques de commerce. Il est diplômé du programme de common law de l'Université du Nouveau-Brunswick et a été admis au Barreau de l'Ontario en 1999. Il parle couramment le français et l'anglais, ce qui lui permet d'avoir de vrais échanges avec les parties prenantes de partout au Canada dans n'importe laquelle des deux langues.

« Je suis heureux que le conseil d'administration ait embauché Douglas comme chef de la direction de l'APP! L'organisation est entre bonnes mains, ajoute le chef de la direction par intérim Bob Nakagawa, qui a mené les efforts de constitution en société. Je suis persuadé que Douglas est la bonne personne pour diriger l'organisation. Il possède les vastes connaissances et compétences nécessaires pour achever la revitalisation de l'APP et pour présider les destinées de l'organisation. Je suis impatient de voir tout ce qu'il accomplira avec l'équipe de l'APP dans les prochaines années. »

Continuer à remplir notre mandat

Au cours sa première année comme chef de la direction de l'APP, Douglas Clark s'assurera que nous avons bien mis en place les bases nécessaires pour fonctionner efficacement comme organisation autonome à but non lucratif. Ce sont ces bases solides qui nous permettront de fixer des objectifs et de créer les plans stratégiques et opérationnels nécessaires pour les atteindre.

« J'ai à cœur que l'APP soit un intermédiaire digne de confiance entre l'industrie pharmaceutique et les régimes publics d'assurance médicaments. Je souhaite que l'APP joue un rôle névralgique pour améliorer l'accès durable à des médicaments efficaces sur le plan clinique grâce à la négociation de prix et à des ententes qui sont cohérentes, efficaces et justes », confie Douglas Clark. Sous sa houlette, l'APP concrétisera les priorités définies dans son plan stratégique de 2022-2004 :

Excellence opérationnelle

L'excellence opérationnelle fait partie de la culture d'une organisation. Elle a pour objectif de susciter un solide engagement de la part du personnel et d'assurer des processus efficaces et rationalisés. Au fil de la croissance de notre équipe, nous nous attacherons à améliorer la productivité, grâce à la mise en place tant d'un esprit de suite dans les méthodes de négociation que de voies officielles pour accélérer les négociations. Nous établirons aussi un solide cadre de mesure du rendement pour pouvoir évaluer les réussites, favoriser l'amélioration continue et rendre des comptes sur notre travail.

Meilleure collaboration

Notre équipe est la force motrice de la longue tradition de réalisations de l'APP. Nous voulons créer un milieu qui permet au personnel de s'épanouir – un milieu où l'esprit d'initiative, les contributions et les réussites sont célébrés, où les gens sentent qu'ils sont soutenus, et où les idées et les pratiques exemplaires sont mises en commun pour renforcer la sagesse collective et la prise de décisions éclairées.

Partenariats axés sur des objectifs

L'APP et toutes les parties prenantes de notre écosystème veulent la même chose au bout du compte : l'amélioration des résultats en matière de santé pour la population. Dans cette optique commune, nous étendrons nos activités de mobilisation auprès de divers partenaires entourant des initiatives qui correspondent à nos priorités stratégiques. Nous nous concentrerons aussi sur l'échange de pratiques exemplaires entourant les modèles d'établissement de prix des médicaments avec des organisations internationales, de sorte à apprendre les uns des autres et à soutenir les régimes publics canadiens d'assurance médicaments

Résilience organisationnelle

Pour que l'APP réagisse efficacement à notre milieu en évolution, Douglas Clark se chargera de préparer l'organisation à s'adapter au changement. Nos efforts seront guidés par des analyses exhaustives de l'environnement et des risques, qui nous serviront à trouver des moyens novateurs de moderniser nos activités et nos méthodes de travail. Nous cernerons des moyens (parfois sous la forme de défis) pour continuellement évoluer, nous montrer souples et nous adapter.

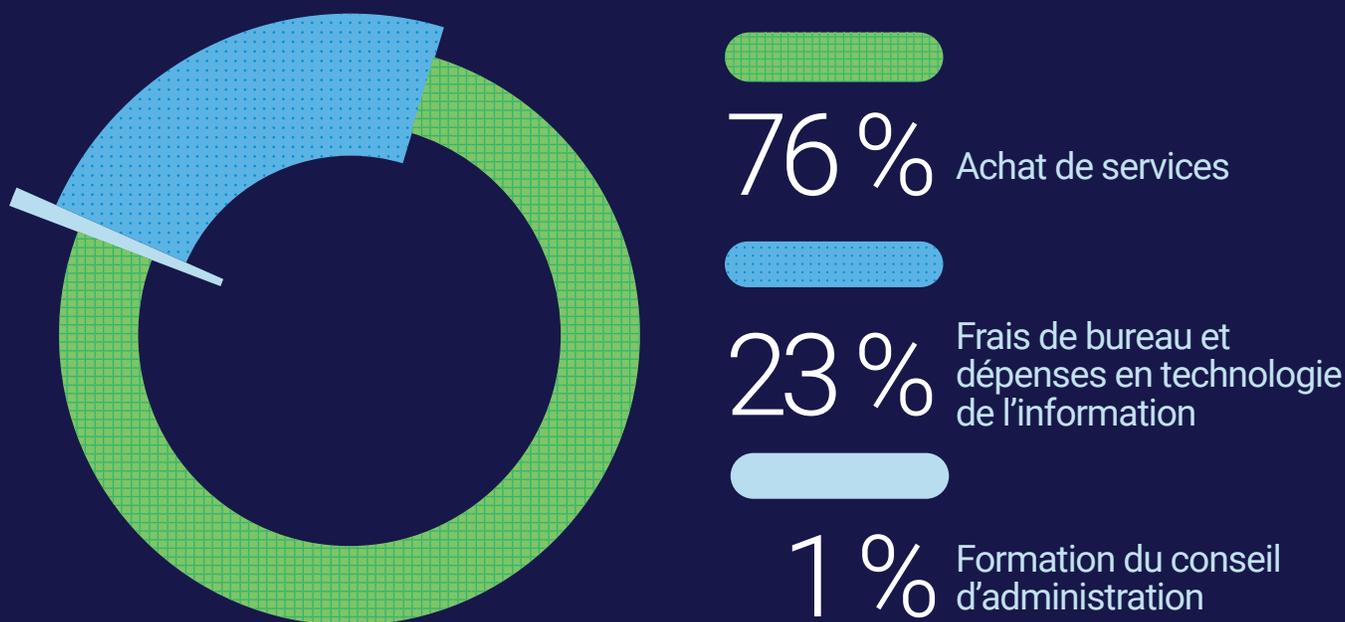
Finances

L'APP est financée par toutes les compétences participantes en vue de soutenir les efforts de l'organisation et l'atteinte de ses objectifs clés :

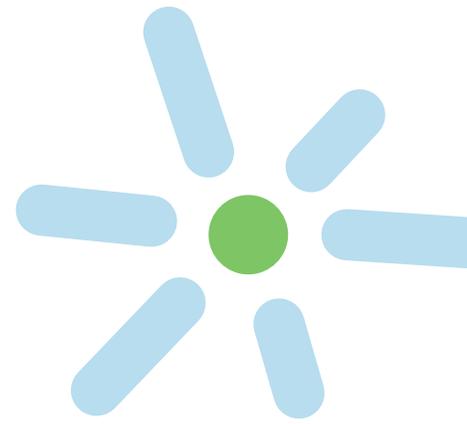
- Élargir l'accès à des traitements cliniquement pertinents et rentables
- Proposer des médicaments à prix stables et à moindres coûts
- Réduire le double emploi et faire une utilisation optimale des ressources
- Améliorer la cohérence des décisions en matière de financement

L'an dernier, le bureau de l'APP a continué d'assurer ses principales activités pendant que l'APP opérait une transition pour devenir une organisation constituée en société. Pour nous guider dans cette démarche, nous avons retenu les services d'experts-conseils et d'entrepreneurs chevronnés, qui nous ont aidés à poser les bases sur lesquelles repose aujourd'hui notre organisation autonome.

La firme d'audit indépendante BDO Canada LLP a été embauchée par l'APP pour exprimer une opinion quant à savoir si les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects importants, la situation financière de la Société au 31 mars 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. BDO a émis son opinion sur les états financiers le 26 juin 2023, laquelle est jointe aux états financiers de la Société, qui peuvent être rendus disponibles sur demande.



Remerciements



Les connaissances, contributions et perspectives d'un large éventail de parties prenantes, de partenaires et de sympathisants nous permettent de remplir notre important mandat. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé aux nombreuses réalisations de l'APP dernièrement et dans les années antérieures.

L'important travail que mènera la nouvelle APP autonome ne serait pas possible sans la vision du conseil exécutif et les efforts colossaux déployés par ses membres. Ces derniers ont reconnu la nécessité d'avoir une organisation autonome et ont commencé à préparer la transition. Nous ne serions non plus là où nous en sommes aujourd'hui sans l'appui continu du gouvernement de l'Ontario, qui a accueilli le bureau de l'APP pendant huit ans.

Durant la transition vers notre nouvelle structure organisationnelle, les compétences membres et le conseil d'administration de l'APP nous ont accordé leur soutien de diverses façons, que ce soit en veillant à ce que nous ayons la capacité de bâtir la nouvelle APP, en appuyant les démarches de négociation qui sont au cœur de notre mandat, ainsi qu'en fournissant des conseils et un soutien pour la gouvernance de notre nouvelle organisation autonome. La transition a également été guidée par le cabinet de services-conseils Ernst and Young, qui a fourni des évaluations de faisabilité et une aide à la mise en œuvre de la transition.

Nous nous en voudrions de ne pas souligner la contribution cruciale du personnel de l'APP. Notre équipe, tant de l'ancien bureau de l'APP que de la nouvelle organisation, s'investit avec passion dans le travail que nous menons. Cet enthousiasme et ce dévouement

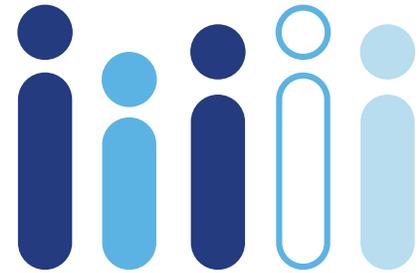
nous permettent d'atteindre de grands résultats et de répondre aux besoins des régimes publics d'assurance médicaments des quatre coins du pays. Les membres du personnel ont aussi fait preuve d'une grande résilience et d'une patience infinie durant les efforts de revitalisation. Nous sommes reconnaissants de leur soutien indéfectible et nous avons hâte de poursuivre notre important travail ensemble.

L'APP n'est qu'un élément du grand processus de remboursement des médicaments au Canada. Nous tenons à remercier Santé Canada, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé et l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux pour leur soutien actuel et passé, ainsi que pour l'esprit de collégialité que nous avons instauré ensemble afin de remplir nos missions respectives.

Enfin, nous tenons à souligner la patience et la compréhension dont ont fait preuve les diverses parties prenantes, y compris les fabricants de médicaments et les groupes de patients, durant la transition vers notre nouvelle structure organisationnelle. À mesure que nous continuons à renforcer nos capacités internes, nous pourrions mener davantage de négociations, ce qui aura une incidence positive sur la santé de nombreuses personnes partout au pays.



Notre équipe



Compétences membres

Les compétences membres de l'APP comprennent les régimes publics d'assurance médicaments de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, le programme de Services de santé non assurés, Service correctionnel Canada et Anciens Combattants Canada.



Conseil d'administration

Mitch Moneo (président)

Sous-ministre adjoint, Division des services pharmaceutiques, de laboratoire et de sang Colombie-Britannique

Chad Mitchell (vice-président)

Sous-ministre adjoint, Division des prestations pharmaceutiques et complémentaires Alberta

Greg Gettle

Sous-ministre adjoint, ministère de la Santé Saskatchewan

Robert Shaffer

Sous-ministre adjoint, Division des assurances Manitoba

Patrick Dicerni

Sous-ministre adjoint, Division des médicaments et des appareils et accessoires fonctionnels Ontario

Dominic Bélanger

Directeur, Direction des affaires pharmaceutiques et du médicament Québec

Éric Levesque

Sous-ministre délégué, Services communautaires, francophones, pharmaceutiques et aux médecins (Division), Santé Nouveau-Brunswick

Natalie Borden

Directrice exécutive principale, Services de santé d'urgence, programmes de prestations et admissibilité Nouvelle-Écosse

Rebecca Gill

Directrice intérimaire, Services pharmaceutiques Île-du-Prince-Édouard

Pam Barnes

Directrice, Programme de médicaments et services Terre-Neuve-et-Labrador

Amy Riske

Sous-ministre adjointe, Innovation, qualité et rendement Yukon

Luke Spooner

Chef de projet, Gestion des produits pharmaceutiques Territoires du Nord-Ouest

Carmine Nieuwstraten

Directrice générale (pharmacie) Nunavut

Scott Doidge

Directeur général, Services de santé non assurés ... Gouvernement du Canada

Comité d'audit et des finances

Robert Shaffer (président) Manitoba

Dominic Bélanger Québec

Pam Barnes Terre-Neuve-et-Labrador

Comité de recherche du chef de la direction

Mitch Moneo

(président) Colombie-Britannique

Robert Shaffer Manitoba

Natalie Borden Nouvelle-Écosse

Pam Barnes Terre-Neuve-et-Labrador

Luke Spooner Territoires du Nord-Ouest

Équipe de direction

Bob Nakagawa

Chef de la direction par intérim

Dominic Tan

Chef de la direction adjoint et directeur principal, Négociations et résultats

Geneviève C. Gagnon

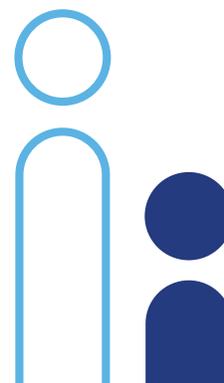
Directrice, Communications, mobilisation et gestion des enjeux

Gavrielle Tran

Directrice, Services intégrés

Nisha Kassam

Directrice, Stratégie et aide à la décision





Alliance pancanadienne pharmaceutique

 pcpacanada.ca

 info@pcpacorp.ca

 [linkedin.com/company/pan-canadian-pharmaceutical-alliance](https://www.linkedin.com/company/pan-canadian-pharmaceutical-alliance)

Le présent rapport comprend des déclarations prospectives qui reflètent les attentes et les hypothèses actuelles entourant les perspectives de l'APP et celui du milieu pharmaceutique. Il ne faut pas voir ces déclarations comme la garantie d'une orientation ou de travaux futurs puisque l'évolution rapide de notre paysage peut changer la conjoncture ou les priorités de l'APP.